

Préparé par : Alberto Martinez

Destiné à : Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, Bureau 1414, Montréal (Qc), H3A 1X6

Montréal, le 23 novembre 2003

À qui de droit :

Je suis un résident du quartier Côte-des-Neiges depuis ma naissance. Au cours des nombreuses années que j'ai vécu dans ce quartier, j'ai su profiter des espaces naturels tels que le parc du Mont-Royal, les espaces verts sur les terres de l'Université de Montréal, ainsi que, malgré sa vocation et de façon limitée, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

Ayant appris l'existence du plan d'aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, je veux par les présentes exprimer ma préoccupation quant à un aspect en particulier de ce projet, soit la construction de mausolées géantes dans le but de multiplier les activités funéraires et de développer l'entreprise de services funéraires du cimetière à l'avenir.

Il faut comprendre que le cimetière est déjà dans un lieu inapproprié, compte tenu de la situation démographique moderne. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges se trouve au cœur de la montagne que l'on appelle le Mont-Royal et qui a inspiré le nom de notre cité. Il va sans dire que c'est un emplacement splendide et le plus bel endroit de la ville. Nous sommes confrontés à la réalité que c'est espace est peu apprécié de la population montréalaise, étant plutôt dédié à l'enterrement des morts. Le peu d'usage qui en est fait pour des activités de plein air est insolite, en ce que l'appréciation de la nature se combine mal avec la décomposition de corps, les activités d'incinération et l'expression du deuil.

C'est dans ce contexte que l'on vient proposer la construction de ces mausolées géants, qui viendront perturber davantage la beauté naturelle des lieux, et auront pour effet de multiplier les activités funéraires, avec toutes les conséquences néfastes pour l'environnement, pour la planification rationnelle d'une ville et pour l'héritage qu'on laissera à nos enfants. Soyons clairs à l'effet qu'aucun reproche n'est porté à l'enterrement des morts en soi, mais il serait regrettable de permettre la mise en œuvre de cette vocation en plein cœur de la ville, au détriment de la population montréalaise. Aussi, étant donné que la construction de mausolées requerra l'exhumation de corps, ce projet va à l'encontre de la vocation même qu'il dit poursuivre.

Plutôt que d'encourager le développement des activités funéraires en ce lieu, il est temps de penser à encourager la relocalisation du cimetière dans un nouvel emplacement plus éloigné de la ville. Le plan d'aménagement de l'arrondissement de Côte-des-Neiges devrait tendre faire profiter à l'ensemble des citoyens de Montréal ce lieu unique, en encourageant l'accès et, à long-terme, en planifiant le développement d'un parc public qui serait sans doute d'une renommée internationale.

Je remercie l'OCPM de cette opportunité de faire entendre ce commentaire, et j'espère vivement que cette contribution saura assister la Ville de Montréal dans toute décision qu'elle devra prendre en relation avec ce projet.

Veillez agréer, cher lecteur, l'expression de mes sentiments distingués.